

COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES

Espaces jeunes de Cherbourg-en-Cotentin

Cette page d'informations est destinée à vous informer sur les engagements du service animation du département jeunesse de la Commune de Cherbourg-en-Cotentin

- En matière de protection des données à caractère personnel,
- Sur vos droits, et l'utilisation qui sera faite de vos données personnelles dans le cadre de l'inscription du jeune de 11 à 17 ans dans un espace jeunes de la commune.

Responsable de traitement

La Commune de Cherbourg-en-cotentin représentée par son Maire, Benoît Arrivé.

Finalité du traitement de vos données

Les données collectées au travers du document unique « fiche sanitaire » sont enregistrées dans une base de données informatisée par le service animations dans le but de pouvoir accueillir et accompagner les jeunes de 11 à 17 dans leurs projets et activités de loisirs, sportives et culturelles.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin s'engage à ce que les données à caractère personnel recueillies et traitées par le service animation du département jeunesse, soient conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable le 25 mai 2018.

Bases légales de traitement

Pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes :

Article 6 (1) e du règlement européen 2016/679 (Règlement général sur la protection des données - RGPD)
- Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une **mission d'intérêt public** ou relevant de l'autorité publique dont est investi le responsable de traitement.

Pour les différentes autorisations (Droit à l'image, sorties)

Article 6 (1) a du règlement européen 2016/679 (Règlement général sur la protection des données -RGPD)
- La personne a **consenti** au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques.

Pour les différentes collectes de données médicales :

Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (Règlement général sur la protection des données -RGPD)
Le traitement est nécessaire au respect d'une **obligation légale** à laquelle le responsable de traitement est soumis.

Obligation légale de recueil d'informations sanitaires (article R 227-7 du Code de l'action sociale et des familles) et obligation de veiller à la santé des mineurs (article L227-11 du même code) avec **le consentement** pour notamment la mise en place du PAI «à la demande de la famille, ou en accord et avec la participation de celle-ci»

Pour la facturation :

Article 6 (1) c du règlement européen 2016/679 (Règlement général sur la protection des données -RGPD)
Le traitement est nécessaire au respect d'une **obligation légale** à laquelle le responsable de traitement est soumis. (Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Données personnelles collectées :

Les données collectées sont les suivantes :

- Enfant : Nom, prénom, genre, date de naissance, portable du jeune, classe, établissement, allergie alimentaire, espace jeune fréquenté, journées et horaires de fréquentation
- Parents : Nom, prénom, adresse, téléphone portable et professionnel, qualité, mail, autorisations, date et signature
- CAF : Si allocataire, numéro d'allocataire
- Renseignements médicaux : Problèmes particuliers et allergies, antécédents médicaux, si PAI, date et signature
- Autorisations diverses et droit à l'image

Durée de conservation de vos données

Conformément à l'article 6-5° de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, des données à caractère personnel ne peuvent être conservées que le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

D'une manière générale, la durée de conservation de vos données sera le temps nécessaire à la gestion et au suivi dudit traitement. Et au plus tard, elles seront conservées durant l'année de l'inscription du mineur aux espaces jeunes, plus une période de 6 mois dans le cas d'une réinscription.

Consentement : Concernant les autorisations basées sur une demande de consentement, la conservation se fera le temps nécessaire à la finalisation du traitement et à l'exploitation de celui-ci ou jusqu'au retrait de votre consentement.

Services payants : La conservation des données sera le temps nécessaire au recouvrement des sommes dues.

Destinataires de vos données

Dans la limite de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données, les animateurs jeunesse et le service parcours et participation citoyenne, ainsi que le service comptabilité de la Commune de Cherbourg-en-Cotentin, et le trésor public.

Les données à caractère personnel sont confidentielles. Aucune information personnelle vous concernant n'est publiée à votre insu, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Ces données font l'objet d'un traitement informatique et n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Vos droits

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer les droits suivants :

Mission d'intérêt public : Accès, rectification, limitation du traitement et opposition, tel que prévu aux articles 15, 16, 18 et 21 du Règlement Général sur la Protection des Données

Consentement : Accès, rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité, tel que prévu aux articles 15, 16, 17, 18 et 20 du Règlement Général sur la Protection des Données et retrait du consentement.

Obligation légale : Accès, rectification et limitation du traitement, tel que prévu aux articles 15, 16 et 18 du Règlement Général sur la Protection des Données

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, adresser un courrier par voie postale à : Commune de Cherbourg-en-Cotentin - Délégué à la Protection des Données – 10, Place Napoléon - 50108 Cherbourg-en-Cotentin ou envoyer un mail à dpd@cherbourg.fr.

Si vous estimez, après contact, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Protection de vos données

Les données personnelles collectées par la commune de Cherbourg-en-Cotentin sont traitées selon des protocoles sécurisés. Elles sont conservées conformément aux règles prescrites par les archives départementales, par la loi de 1978 et pendant la durée justifiée par la finalité de leur traitement.

Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.